

Paris, le **18 MAI 2022**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

la Chambre de métiers et de l'artisanat Mayotte recrute au 1^{er} juillet 2022

un(e) secrétaire général positionné(e) rang 3

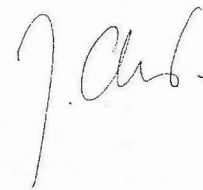
Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 13 juin 2022 sous pli confidentiel à

Madame la Présidente
CMA Mayotte
Place Mariage BP 248
976800 MAMOUDZOU

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) générau(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-II précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Julien GONDARD
Directeur général



*Destinataires : Mmes et MM. les Secrétaires généraux de CMAR
Copie à Mmes et MM. les Présidents*